Formulaire de droit d’utilisation des photos

Je soussigné(e) : Dupont Dupont

Demeurant à : Paris

Né (e) le : 13/04/2043 à Brest

Nationalité : FR

Agissant en mon nom personnel.

Autorise / Autorisons Magali Deschamps Cottin à reproduire et exploiter mes photos, dans le cadre de d’une utilisation relative au parc urbain des papillons à Marseille.

Les photos ont été prises entre 2000 et 2020,

Cette autorisation emporte la possibilité pour Magali Deschamps Cottin, d’apporter a mes photos, toutes modiﬁcations, adaptations ou suppressions qu’elle jugera utile. Elle pourra notamment les utiliser, les publier, les reproduire, les adapter ou les modiﬁer, seules ou en combinaison avec d’autres matériels, par tous Ies moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

Pour une durée de : 3 ans / Indéfinie …

Sur les territoires : France / Monde …

Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus a ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents a ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d’afﬁchage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc…), supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc.), droit d’intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Je garantis n’être lié(e) par aucun accord avec un tiers, de quelque nature que ce soit, ayant pour objet ou pour effet de limiter ou empêcher la mise en œuvre de la présente autorisation.

Fait à Paris, le 21/03/2060,

Signature :